

L'an deux mil onze, le dix huit avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Barneville-Carteret, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOUSSAR, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc BOUSSARD, Maire, Madame Frédérique BLEICHER, Monsieur Gérard DELAMONTAGNE, Monsieur Pierre LEROUX, Monsieur Christophe LOUIS DIT GUERIN, Monsieur Alain DESPLANQUES, Maires Adjoints, Madame Jocelyne LAMBARD, Monsieur Jean LETELLIER, Conseillers délégués, Mademoiselle Régine LESAGE, Madame Catherine TOLLEMER, Monsieur Thierry MENDES, Madame Véronique AUVRAY, Monsieur Michel OESTEREICH.

Absents excusés :

Madame Gisèle LECLERC a donné pouvoir à Madame Frédérique BLEICHER, Monsieur Renaud BLONDET a donné pouvoir à Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Luc LEBLOND a donné pouvoir à Monsieur Gérard DELAMONTAGNE, Madame Delphine JIMENEZ-GRENIER a donné pouvoir à Monsieur Thierry MENDES, Monsieur Pierre CANDONI.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h05.

Madame Jocelyne LAMBARD est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le procès-verbal de la séance du 7 Avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal accepte les trois questions diverses suivantes .

- Mise à disposition des équipements du stade à l'Association « Loisirs Chantier EPR »
- Acquisition de grilles d'exposition
- Choix de l'entreprise pour les travaux VRD du lotissement de la Petite Campagne.

ORDRE DU JOUR :

Le Conseil est réuni ce soir pour l'approbation des budgets primitifs 2011 de la Commune et de ses services annexes : le service Portuaire, le service des Eaux, le service de l'Assainissement et le service extérieur des Pompes Funèbres.

Un diaporama est projeté sur les différents articles de ces budgets et les adjoints concernés les commentent :

Monsieur DESPLANQUES pour la Commune,

Monsieur LEROUX pour le Port,

Monsieur DELAMONTAGNE pour l'Eau et l'Assainissement

Monsieur Le Maire pour le Service extérieur des Pompes Funèbres :

BUDGET COMMUNAL :

Le budget de la commune se résume ainsi qu'il suit

Section de fonctionnement Dépenses = Recettes : 3 963 183.71€

DEPENSES			
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011
011 Charges à caractère général	1 139 950,00	1 059 374,55	1 318 400,00
012 Charges de personnel	1 420 916,00	1 418 228,71	1 448 352,00
65 - Autres charges de gestion courante	243 500,00	236 190,04	291 170,00
66 Charges financières	142 900,00	112 927,93	150 522,07
67 Charges exceptionnelles	13 000,00	11 966,62	5 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	0,00	1 800 000,00	3 315,18
014 - Reversement GIR			271 681,00
023, Virement à la section d'investissement	1 247 135,85	0,00	474 743,46
TOTAL	4 207 401,85	4 638 687,85	3 963 183,71
RECETTES			
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011
002, Excédent antérieur reporté	1 093 097,85	0,00	511 920,63
013, Atténuation de charges	40 000,00	36 561,15	40 000,00
70 Produits des services	68 800,00	164 073,81	88 150,00
73, Impôts et Taxes	1 462 112,00	1 470 869,03	1 815 405,00
74, Dotations et participations	1 176 392,00	1 242 933,84	1 178 142,00
75, Autres produits de gestion courante	330 000,00	209 645,42	215 000,00
76, Produits financiers	0,00	12,39	13,00
77 produits exceptionnels	37 000,00	933 414,99	49 000,00
78 Reprise sur provisions			65 553,08
TOTAL	4 207 401,85	4 057 510,63	3 963 183,71

Monsieur Le Maire et Monsieur DESPLANQUES donnent quelques explications sur les gros chapitres

Chapitre 11 : Charges à caractère général :

Ce budget augmente de façon conséquente, il est rappelé que ce chapitre correspond à l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services. On peut notamment remarquer une augmentation de 5% sur certaines lignes en raison notamment de la hausse des combustibles, de l'énergie et du carburant ainsi que du coût des matériaux.

Il est souligné également que l'extraction des algues dans le chenal d'accès a été réalisée pour un montant d'environ 94 000€.

Une nouvelle ligne est inscrite pour l'entretien des terrains 35 000€ pour le drainage des terrains du Stade et 15 000€ pour les terrains de tennis.

CHAPITRE 12 : charges de personnel :

Deux postes trois quart sont transférés depuis le 1^{er} Janvier vers le budget de la GERFLEUR.

Monsieur Le Maire a décidé d'augmenter le régime indemnitaire des agents, en raison notamment de la hausse des cotisations retraite et de la cotisation de la mutuelle.

Il faut également souligner la création d'un nouveau chapitre 014 – « Reversement et Restitution sur impôts et taxes » - correspondant au prélèvement du GIR –

En effet, depuis la réforme de la fiscalité, on peut remarquer, sur les recettes d'investissement que la commune perçoit une somme plus importante du fait du transfert du versement de la Taxe d'habitation perçue par le Département au profit de la Commune entre autres, ainsi que de la hausse des compensations et du versement de nouvelles taxes en remplacement de la Taxe Professionnelle. La loi a institué le prélèvement sur le GIR (Garantie Individuelle des Ressources) sur les collectivités qui seraient bénéficiaires de la Réforme de la Fiscalité, au profit des communes qui auraient perdu des ressources, afin d'obtenir un équilibre entre les collectivités. Pour Barneville-Carteret, cette somme est

relativement importante , 271 681.00€. C'est une valeur absolue qui ne devrait pas varier dans les années à venir.

Elle vient donc en déduction de la somme inscrite de 1 815 405€ sur le chapitre 73.

VOTE DES IMPOTS LOCAUX :

Toutes explications entendues, Le conseil accepte la proposition de Monsieur Le Maire d'appliquer une hausse de 1.5% sur le produit des impôts locaux 2011.

Il est souligné que l'inflation est d'environ 2%, Monsieur OESTEREICH se demande s'il ne serait pas judicieux d'appliquer une hausse de 2% au même titre que l'inflation.

Cependant, Monsieur DESPLANQUES répond certains des habitants de Barneville-Carteret sont en situation de grande précarité, et qu'il ne faut pas alourdir la charge de dépenses de ces ménages.

Il est souligné qu'il est important de procéder régulièrement à une augmentation modérée de l'imposition, afin de ne pas être, dans l'avenir, dans l'obligation d'appliquer une hausse beaucoup plus importante. Il faut aussi penser aux générations futures.

Il est de plus fait remarquer la poursuite du désengagement de l'Etat par rapport aux communes, la preuve en est de la baisse très importante de notre DGF en 2011 pour un montant de 61196€ par rapport à 2010.

Monsieur Le Maire rappelle également que les ressources espérées du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle ne sont pas disponibles, du fait notamment du retard du chantier EPR ;

La section d'investissement :

Commune - Investissement

DEPENSES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	TOTAL
001, Solde exécution investissement reporté	882 180,10	0,00			0,00
16, Remboursement d'emprunts	338 545,50	335 583,59		357 000,00	357 000,00
20, Immobilisations incorporelles	73 900,00	0,00	73 900,00	46 100,00	120 000,00
204, Subventions d'équipement versées	0,00	31 180,54		45 000,00	45 000,00
21, Immobilisations corporelles	1 548 472,00	186 754,39	640 000,00	233 129,70	873 129,70
23 Immobilisations en cours	2 967 004,73	1 116 591,08	1 400 555,14	808 103,31	2 208 658,45
15 - Reprises de provisions				65 553,08	65 553,08
TOTAL	5 810 102,33	1 670 109,60	2 114 455,14	1 554 886,09	3 669 341,23
					0,00
RECETTES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	
001 - Excédent antérieur reporté				932 944,20	932 944,20
021, Virement de la section de fonctionnement	1 247 135,85	0,00		474 743,46	474 743,46
024, Produits des cessions	900 000,00	0,00			0,00
040, Opérations d'ordre en section	0,00	1 800 000,00		3 315,18	3 315,18
10, Dotations Fonds divers réserves	786 710,65	790 008,66		242 547,00	242 547,00
13, Subventions d'investissement	880 728,63	422 225,24	362 983,85	121 342,21	484 326,06
16, Emprunt et dettes assimilées	1 973 044,78	473 000,00	887 000,00	621 982,88	1 508 982,88
23, Immobilisations en cours	22 482,42	0,00		22 482,45	22 482,45
TOTAL	5 810 102,33	3 485 233,90	1 249 983,85	2 419 357,38	3 669 341,23

Elle s'équilibre en Dépenses et en Recettes à hauteur de 3 669 341.23€

Il est souligné la somme importante inscrite au chapitre 20 d'un montant de 120 000€ concernant les études.

Il est précisé que plusieurs études sont prévues, notamment sur la zone de la SNCF et de la

Passerelle du Pont du Havre, mais la priorité sera donnée à une étude de grande ampleur sur l'aménagement du secteur de Barneville-Plage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote les opérations suivantes pour l'année 2011 :

LES OPERATIONS				
Chapitre 23		Reports	Crédits Nouveaux	Total
Opération 95.	Eclairage Public (Rues Hauvet et T. D'argenlieu)		155 000,00	155 000,00
Opération 128	Programme voirie	37 343,11	455 620,89	492 964,00
	Rue du dessus Le Bourg		87 780,42	87 780,42
	Clôtures Rue Dessus Le Bourg		9 340,47	9 340,47
	Voirie valnotte (plateau et reprise voirie)		50 000,00	50 000,00
	VRD "Lotissement La petite campagne"		104 500,00	104 500,00
	Voeries diverses		200 000,00	200 000,00
	Jardins familiaux		4 000,00	4 000,00
Opération 1281	Voirie EPR	13 821,51		13 821,51
Opération 170	Défense contre la mer (ouverture de ligne)		100000	100 000,00
Opération 200	Travaux salle de sports	375 543,59		375 543,59
Opération 240	Travaux Eglise	37166,42	30000	67 166,42
Opération 250	Travaux divers salles des associations	35000		35 000,00
Opération 260	Extension du Groupe scolaire	851680,51		851 680,51
Opération 270	Réfection des ateliers Municipaux (1ère tranche)	50 000		50 000,00
Opération 290	Travaux Salle R. Mathilde pour ODT		45000	45 000,00
Article 238	Avances sur travaux		22482,42	22 482,42
TOTAL CHAPITRE 23		1 400 555,14	808 103,31	2 208 658,45

Toutes explications entendues, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2011 de la Commune.

LE BUDGET DU SERVICE PORTUAIRE

Monsieur LE ROUX présente ce budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 705 536.43€ et en section d'investissement à hauteur de 950 450.10€.

FONCTIONNEMENT - SERVICE DU PORT			
DEPENSES			
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011
011 - Charges à caractère général	340 400,00	313 677,77	353 450,00
012- Charges de personnel	205 334,00	195 719,33	201 063,00
65- Autres charges de gestion courante	4 000,00	759,17	3 000,00
66- Charges Financières	19 200,00	19 148,23	16 166,30
67- Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
042- Opérations d'ordre entre section	160 544,76	160 544,76	69 373,76
023 - Virement de la section d'invsetissement	10 273,38		60 983,37
TOTAL	741 252,14	689 849,26	705 536,43
RECETTES			
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011
002- Excédent antérieur reporté fonctionnement	74 897,08		22 907,43
013- Atténuation de charges	2 500,00	4 390,35	3 500,00
70 - Vente de produits, prestations services..	581 000,00	589 252,64	591 000,00

74 - Subventions d'exploitation	0,00	50 000,00	24 000,00
75 - Autres produits gestion courante	8 000,00	17 143,76	10 000,00
77 - Produits exceptionnels	24 000,00		
042 - Opérations d'ordre entre section	50 855,06	50 855,06	54 129,00
TOTAL	741 252,14	711 641,81	705 536,43

Rien à signaler sur ce budget de fonctionnement, si ce n'est une hausse constante des recettes sur le chapitre 70, en raison d'une bonne gestion des services du Port.

Monsieur LE ROUX présente les différents projets d'investissement et leur financement tels qu'ils sont décrits dans le tableau suivant :

		Investissements Portuaires		
Dépenses		REPORTS	Crédits nouveaux	Total
01	Déficit antérieur reporté		23 638,35	23 638,35
16	remboursement capital Emprunts		75 682,75	75 682,75
2031	Etudes	Appel à projets	15 000,00	15 000,00
		Port à sec	30 000,00	30 000,00
TOTAL Chapitre 20				45 000,00
042	Amortissements		54 129,00	54 129,00
			0,00	0,00
2153	Installations à caractères spécifiques		15 000,00	15 000,00
TOTAL Chapitre 21				15 000,00
2313	Travaux sur bâtiments et installations électriques		30 000,00	30 000,00
	Clôtures Gare Maritime		15 000,00	15 000,00
Total Chapitre 2313				45 000,00
2315	Création Port à Sec		220 000,00	220 000,00
	Centre de débarque et station de combustible		420 000,00	420 000,00
	Plan de retrait des sédiments	65 000,00	15 000,00	80 000,00
Total Chapitre 2315				720 000,00
Total chapitre 23				765 000,00
TOTAL DEPENSES		80 000,00	898 450,10	978 450,10
RECETTES				
021	Excédent section de Fonctionnement		60 983,37	60 983,37
1313	Subventions Trvx quai valmy	22 356,15		22 356,15
	Subvention CR 14 Appel à,projets	7 500,00		7 500,00
	Subvention CLD + Station combustible		300 000,00	300 000,00
	Subvention Ponton		16 500,00	16 500,00
042 139	Amortissements		69 373,76	69 373,76
1068	Réserves		73 782,20	73 782,20
16	Emprunt		427 954,62	427 954,62
TOTAL		29 856,15	948 593,95	978 450,10

Il précise qu'une somme de 420 000€ est inscrite pour le Centre de débarque et la station de combustible mais qu'une subvention de 300 000€ viendra couvrir une partie de cette dépense, grâce notamment aux fonds Européens de la Pêche, à la Région et au Département. Les travaux de la station combustible ne seront sans doute pas réalisés en 2011, mais les deux projets sont indissociables dans le dossier de subvention, donc inscrits en totalité sur le Budget 2011.

Monsieur DESPLANQUES profite de faire un aparté sur les appels à projets lancés pour la commune et le port sur la réfection de la cuisine du Centre Eugène Godey et sur les étals de pêche. Ces deux projets ont été retenus par le Ministère.

Toutes explications entendues, Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du port tel qu'il est présenté.

Monsieur Le Maire souligne qu'il espère que le Port à sec sera opérationnel dans les meilleurs délais.

LE BUDGET DU SERVICE DES EAUX

Monsieur DELAMONTAGNE présente ce budget qui est un budget difficile à équilibrer, sans aucune marge de manœuvre en raison du financement à 100% par le service des travaux sur le réseau. Aucune subvention n'est accordée pour les travaux de renforcement des réseaux engagés, pour des raisons de bon sens et d'économie, en même temps que ceux de raccordement au réseau assainissement du secteur de la Plage. Il précise que la totalité de l'excédent de fonctionnement de l'année 2010 est affecté au besoin de financement de la section d'investissement, ce qui entraîne une difficulté supplémentaire à équilibrer également la section de fonctionnement. Les dépenses ont donc été réduites au maximum sur cette section. Les travaux d'investissement quant à eux seront financés par emprunt.

Il conviendra de réfléchir sérieusement à une révision des tarifs eau dans les années à venir.

Ce budget se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT - Service des Eaux					
DEPENSES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011		
011 - Charges à caractère général	256 701,37	256 352,27	148 310,00		
012- Charges de personnel	164 699,00	159 620,38	163 001,00		
65- Autres charges de gestion courante	16 430,00	16 247,32	21 930,00		
66- Charges Financières	15 389,61	15 189,61	14 062,58		
67- Charges exceptionnelles	900,00	844,30	11 000,00		
014- Atténuation de produits			73 500,00		
042- Opérations d'ordre entre section	134 778,32	134 778,32	85 539,34		
023 - Virement de la section d'investissement	100 834,26		25 547,08		
TOTAL	689 732,56	583 032,20	542 890,00		
RECETTES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011		
002- Excédent antérieur reporté fonctionnement	83 563,73				
013- Atténuation de charges		76 660,57	70 725,00		
70 - Vente de produits, prestations services..	438 559,50	372 066,60	387 170,00		
75 - Autres produits gestion courante	4 500,00	3 018,21	3 000,00		
77 - Produits exceptionnels		222,96	450,00		
042 - Opérations d'ordre entre section	163 109,33	163 109,33	81 545,00		
TOTAL	689 732,56	615 077,67	542 890,00		
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	Vote
001 - Solde exécution investissement reporté				54 723,40	54 723,40
16 - Emprunts et dettes assimilées	33 581,56	33 581,56		37 379,32	37 379,32
21- Immobilisations corporelles	20 000,00	4 775,36		6 700,00	6 700,00
23- Immobilisations en cours	412 065,28	71 171,54	83 063,10	407 867,55	490 930,65
040 - Opérations d'ordre entre section	163 109,33	163 109,33		81 545,00	81 545,00
TOTAL	628 756,17	272 637,79		533 491,87	671 278,37
RECETTES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	
001. Solde d'exécution d'invest. Reporté	83 136,07				
10- Dotations fonds divers et réserves				115 609,20	
13- Subventions d'investissement	37 900,00				
16- Emprunts et dettes assimilées	272 107,52			444 582,75	
040- Opérations d'ordre entre section	134 778,32	134 778,32		85 539,34	
021 - Virement de la section de Fonctionnement	100 834,26			25 547,08	
TOTAL	628 756,17	134 778,32		671 278,37	

Toutes explications entendues, Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 du service des Eaux.

Monsieur Le Maire souligne que la consommation des usagers est en baisse, les utilisateurs deviennent très sensible à la limite de la consommation d'eau.

LE BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT :

Il se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT - Service Assainissement					
DEPENSES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011		
011 - Charges à caractère général	870 900,00	287 316,56	814 895,00		
012- Charges de personnel	58 273,26	58 273,26	47 847,25		
014- Atténuation de produits			100 000,00		
65- Autres charges de gestion courante	40 358,24	429,94	6 000,00		
66- Charges Financières					
67- Charges exceptionnelles	10 100,00	1 105,03	10 100,01		
042- Opérations d'ordre entre section	112 010,97	111 792,92	110 941,00		
023 - Virement de la section d'investissement	14 590,75		114 049,42		
TOTAL	1 106 233,22	458 917,71	1 203 832,68		
RECETTES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Propositions 2011		
002- Excédent antérieur reporté fonctionnement	556 962,22		636 170,15		
70 - Vente de produits, prestations services..	488 000,00	507 623,73	536 936,50		
75 - Autres produits gestion courante	32 035,00	765,91			
77 - Produits exceptionnels		500,00	0,03		
042 - Opérations d'ordre entre section	29 236,00	29 236,00	30 726,00		
TOTAL	1 106 233,22	538 125,64	1 203 832,68		
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	Vote
16 - Emprunts et dettes assimilées	17 391,95	17 391,95			17 391,98
21- Immobilisations corporelles	0,00	12 789,28		225 965,81	225 965,81
23- Immobilisations en cours	905 951,60	95 436,29	633702,43	40 000,00	673 702,43
040 - Opérations d'ordre entre section	29 236,00	29 236,00		30 726,00	30 726,00
041- Opérations patrimoniales	25 779,13	10 779,13			0,00
TOTAL	978 358,68	165 632,65			947 786,22
RECETTES					
Chapitre	Budgétisé	Réalisé	Reports	Propositions 2011	Vote
001. Solde d'exécution d'invest. Reporté	602 536,39			566 975,79	566 975,79
13- Subventions d'investissement	238 441,44	7 500,00	87 600,00	68 220,00	155 820,00
16- Emprunts et dettes assimilées				0,01	0,01
040- Opérations d'ordre entre section	112 010,97	111 792,92		110 941,00	110 941,00
041- Opérations patrimoniales	10 779,13	10 779,13			0,00
021 - Virement de la section de Fonctionnement	14 590,75			114 049,42	114 049,42
TOTAL	978 358,68	130 072,05			947 786,22

Il est fait remarqué une somme importante en section de fonctionnement au chapitre 11 en raison de la possibilité par le service d'effectuer des travaux en Régie, somme conséquente pour l'acquisition de matériel . C'est également sur ce chapitre qu'est inscrite la participation de la Commune au Syndicat d'Assainissement.

Ce budget s'équilibre en section d'investissement sans emprunt, il n'est donc pas nécessaire de dégager un virement à la section de fonctionnement important. Le choix a été fait de projeter des travaux réalisés par les employés du service, qui, il faut le rappeler, n'interviennent plus sur la station d'épuration.

Toutes explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2011 du service de l'assainissement.

LE BUDGET DU SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget du service extérieur des Pompes Funèbres qui se résume ainsi en seule dépense de fonctionnement :
 Dépenses = Recettes = 1845.83€

TARIFS COMMUNAUX 2011

Le Conseil Municipal, toutes explications entendues, accepte la proposition de Monsieur Le Maire d'appliquer une augmentation de 2% avec décision d'un arrondi au centime d'Euro à 0 ou 5 sur l'ensemble des tarifs communaux au 1^{er} Juillet 2011.

Il est précisé que les tarifs applicables aux cabines de bains concernent l'ensemble des cabines de la plage de Carteret, et non pas uniquement celles installées sur la plateforme de l'enrochement.

DUREE DES AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES POUR LA COMMUNE

Les amortissements obligatoires concernent les travaux d'enfouissement des réseaux France Telecom.

Il est proposé d'amortir sur une année les travaux dont les sommes n'excèdent pas 1 500€ et sur 15 ans les travaux d'un montant supérieur à 1500€.

Toutes explications entendues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE CENTRE LOGISTIQUE DE DEBARQUE :

Une consultation a eu lieu pour la Maîtrise d'œuvre pour les travaux du Centre Logistique de Débarque. Les plis ont été ouverts le 6 Avril dernier.

Trois Bureaux d'études ont répondu :

AGENCE B2 : Montant HT : 15 000 - Montant TTC : 17 940.00€ - Délais : 5 Mois

NORMAPRIM : Montant HT 19 330 – Montant TTC : 23 082.80€ - Délais : 6mois ½
 (prix avec variante)

OREKA Cherbourg Montant HT : 16 921.50-Montant TTC : 20 238.11€ - Délais : 6 mois

Monsieur LE ROUX a fait une analyse de ces offres :

Analyse des offres CLD									
Entreprise	Prix sur 50	Délais au 31/12 sur 20	Valeur Technique sur 30				TOTAL	Montant HT	Classement
			Dét(10)	Pêche	Réhab.(10)	Décis(5)			
B2	50	20	5	0	10	2,5	87,5	15 000,00	2
NORMAPRIM 1	45,4	20	10	5	10	5	95,4	15 530,00	1
NORMAPRIM2	13	20	10	5	10	5	63	19 330,00	4
OREKA1	33,5	20	10	0	10	0	73,5	16 921,50	3
OREKA2	0	20	10	0	10	0	40	20 811,50	5

et il propose de retenir l'offre de la société :NORMAPRIM pour sa proposition N°1 à hauteur de 15 530€, cette proposition écarte la phase EXE.

Toutes explications entendues, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

A une question de Monsieur OESTEREICH, il est répondu que cette somme représente à peine 10% du coût estimé des travaux.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU PLATEAU RALENTISSEUR POUR LE SECTEUR DU VALNOTTE :

Suite à la décision du Conseil Municipal du mois de Janvier pour la programmation 2011 des dotations de l'Etat, il a été décidé de réaliser un plateau ralentisseur sur le secteur du Valnotte. Une consultation a été lancée et deux entreprises ont répondu :

LAISNEY TP pour 19 931.00€ HT, soit 23 837.48€TTC

MESLIN pour 19 720.00€HT, soit 23 585.13€TTC

Le Bureau Municipal propose de retenir l'entreprise MESLIN pour un montant TTC de 23 585.12€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Choix de l'entreprise pour les travaux de reprise de voirie pour le secteur du Valnotte :

Pour finaliser le secteur du Valnotte, après les travaux de la mise en place du plateau ralentisseur, une consultation a été lancée pour les travaux de reprise de la voirie.

Deux entreprises ont répondu :

LAISNEY TP pour un montant de 20 716.00€HT, soit 24 776.34€TTC

MESLIN pour un montant de 19 655.00€HT, soit 23 507.38€TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à confier ces travaux à l'entreprise MESLIN.

Monsieur Le Maire souligne qu'il a reçu certaines doléances des habitants du Valnotte, qui souhaiteraient que ces travaux soient terminés pour la saison. Il sera inscrit dans l'ordre de service que les travaux devront être terminés pour le 30 Juin 2011.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE

Comme chaque année, il est nécessaire de retracer une partie de la signalisation au sol sur la commune.

Une consultation a été lancée et deux entreprises ont répondu :

AXIMUM pour un montant de 15 998.00€HT, soit 19 133.61€TTC

MANCHE ECHAFAUDAGE SIGNALISATION

pour un montant de 19 530.00€HT, soit 23 357.88€TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à passer commande à l'entreprise AXIMUM.

Monsieur DELAMONTAGNE précise que c'est la première fois que cette entreprise de Trélazé (Maine et Loire) travaillera pour la Commune.

QUESTION DIVERSE :

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LOISIRS CHANTIER EPR » POUR MISE A DISPOSITION DU STADE

Monsieur LETELLIER précise qu'il a rencontré les responsables de l'Association Loisirs Chantier EPR qui souhaiteraient utiliser le stade de football le jeudi soir de 18h00 à 21h30. Renseignements pris auprès des responsables de l'USCI, il serait possible de donner une suite favorable à leur demande.

Il est donc proposé au Conseil Municipal la signature d'une convention de mise à disposition du stade « Francis Laisney » à l'Association Loisirs Chantier EPR, le Jeudi soir de 18h00 à 21h30, à charge pour elle de laisser les installations dans l'état où elle les aura trouvés. Accord à l'unanimité.

QUESTION DIVERSE :

ACQUISITION DE GRILLES D'EXPOSITION

En vue de la tenue du salon des énergies renouvelables et après examen des besoins de l'Association, il a été remarqué que la Commune ne disposait pas suffisamment de grilles d'exposition.

Considérant que cet équipement est nécessaire pour bien d'autres animations et qu'une acquisition de ce matériel permettra d'éviter de perdre du temps à trouver la disponibilité de grilles auprès des communes avoisinantes, du Conseil Général et évitera également les transports correspondants,

Il a été décidé de procéder à l'acquisition de 70 grilles d'exposition pour un coût de 4 554.00€HT auprès de OUEST COLLECTIVITES, le deuxième devis demandé faisait état d'une somme de 6 200€HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir approuver cette décision. Accord à l'unanimité.

Il est rappelé que le salon des Energies Renouvelables, organisé par l'association « ABACA », présidée par Monsieur David LEGOUET, se tiendra à la salle de Sports le week-end prochain.

Il est également fait remarqué qu'ABACA qui le festival du cirque offrira le stage prévu à ce festival aux élèves de l'Ecole Primaire, (estimé à environ 1 800€) en raison des efforts fournis par la Collectivité en vue de soutenir les actions de l'association.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX VRD DU LOTISSEMENT « LA PETITE CAMPAGNE » :

Les résultats pour cette consultation ont donné les résultats suivants :

TPC 97 352.00€HT (116 433.00€TTC)

MESLIN 87 371.00€HT (104 493 72€TTC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer le marché correspondant avec l'entreprise MESLIN.

Monsieur Le Maire rappelle que la commune récupérera l'intégralité de cette somme sous trois ans, puisqu'une convention a été signée avec chaque propriétaire dans le cadre d'une P.V.R.

Avance sur Subvention OFFICE DE TOURISME

En l'attente de la délibération des subventions, Il est proposé de verser une avance de 10 000€ à l'office de Tourisme afin que les salaires soient rémunérés. Accord à l'unanimité.

INFORMATIONS :

- Prochaine réunion de travail du Conseil Municipal : Le Mardi 24 Mai 2011 à 20h00
- Le 27 Mai 2011 : Inauguration des installations financées par EDF sur la Commune par Monsieur Le Préfet de la Manche.
Le matin : visite des installations de Surtainville – Déjeuner offert par la Municipalité de Barneville-Carteret et l'après midi, visite des installations sur Barneville-Carteret et visite également des travaux d'enrochement effectués en confortement de la falaise.
- Monsieur OESTEREICH demande s'il est possible de connaître l'état d'avancement du dossier Port à Sec, il a rencontré certains professionnels qui ne pensent pas que ce chantier pourra être opérationnel pour la saison prochaine. Monsieur Le Maire répond qu'il est en attente du résultat de l'étude confiée à

CREOCEAN pour lancer la consultation et modifier la DSP avec Carteret Marine. Il espère que le Port à Sec sera prêt le plus vite possible.

La séance est levée à 22h40.

Vu, le Maire,
Jean-Luc BOUSSARD,